

Voiries, sécurité, bâtiments et biens communaux



*Voiries et bâtiments communaux
sont des lieux de rencontres privilégiés.
À nous de les rendre agréables à vivre.*

Voiries



Grand-rue

Les travaux de rénovation de la Grand-rue sont nécessaires principalement à cause du mauvais état du revêtement de la chaussée. Mais nous pensons qu'il faut travailler l'ensemble (pluvial, assainissement, éclairage public, stationnement, espaces partagés vélos, piétons, véhicules, embellissement, végétalisation). Bien entendu la place du Christ (centre de notre village) et l'avenue du Croutou feront partie de l'étude.

Rue de la Plantade

Le revêtement est à refaire, sous réserve de l'état des réseaux, en travaillant sur un éventuel cheminement piétonnier et la traversée du ruisseau.

Rue de Pierrou

Rue unique du village pavée de galets de l'Hérault, nous souhaitons la restaurer à l'identique.

Voiries des lotissements

La commune acceptera l'incorporation dans le domaine public des voiries des lotissements après constitution d'une association et vérification du bon fonctionnement des réseaux.

Rond point des Lutins

Dans le cadre de l'enjolivement des entrées de ville, le rond-point des lutins sera prioritaire.

Création de voies douces

- Sortie nord du village : à partir du rond-point des Lutins jusqu'à l'ancienne draille permettant de rejoindre Laroque à pied, en vélo, à cheval...
- Rue du Pont : liaison avec le chemin piétonnier des berges.

Sécurité

- Signalétique : entrée et sortie du village, commerces.
- Sécurisation de certains lieux, par pose de caméras et éclairages supplémentaires afin de lutter contre la petite délinquance.
- Chiens : poursuite de la campagne d'information.
Rappel, tout chien doit impérativement être tenu en laisse sur la voie publique.

Nous serons aux côtés des victimes pour les aider et les soutenir dans leurs démarches.

- Mise en place d'une zone de rencontre : circulation à 20 km/h avec priorité aux piétons et vélos dans le vieux village et les lotissements.
- Étude de la pratique « voisins vigilants ».
- Route de Brissac : pose de chicanes au croisement Sauzèdes-Grand-rue afin de limiter la vitesse.
- Instauration de la priorité à droite dans tout le village.



Bâtiments communaux

- Entretien régulier des bâtiments communaux publics existants.
- Réhabilitation de la Maison des associations, la maison rue de l'Agantic, l'ancienne mairie, en logements à loyer modéré au premier étage, et rez-de-chaussée réservés aux commerces, artisanats ou logements pour personnes à mobilité réduite.
- Étude du réaménagement de nos salles (Polyvalente, Rencontres et Saulnier), en accord avec les associations.
- Étude sur le Pavillon du Moulin des Évêques.

Biens communaux

- Agrandissement du parking de l'école.
- Aire de jeux au lotissement Les Jardins du Plô, en concertation avec le voisinage.
- Poursuite de la politique d'achat des terrains bordant l'Hérault et l'Alzon.
- Aménagement d'un accès à l'Hérault par le parking des Terrasses.

*Vivre naturellement en Sécurité
à Saint-Bauzille*

Vous souhaitez soutenir notre équipe, nous faire part de vos suggestions, participer à nos projets, rejoignez-nous sur notre site Internet ([Contact](#)).